



DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI
COMMUNE DE CAUROI

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE N°2020/24 : Restriction de circulation Rue Lafayette

Le Maire de la Commune de CAUROI,

Vu le Code des Collectivités Territoriales notamment les articles L.2212-1 et L.2122-2,

Vu le Code de la Route et ses textes modificatifs,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Considérant que suite aux travaux d'AEP, il convient de prendre des mesures pour éviter les accidents et garantir la sécurité des usagers de la route ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La société TLT sise 6 Rue Maréchal à 59540 à INCHY est autorisée à effectuer les travaux pour la réparation d'une fuite d'eau sous la chaussée sur la RD 113 (Rue Lafayette) à CAUROI du 05 au 06 aout 2021 .

ARTICLE 2 : La circulation est restreinte et est alternée par feux tricolores.

La vitesse est limitée à 30km/h.

ARTICLE 3 : Le stationnement et le dépassement des véhicules légers et des poids lourds ne sera pas possible pour le bon déroulement du chantier.

ARTICLE 4 : Des panneaux de signalisation réglementaires seront mis en place par la société TLT.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune. Tout contrevenant au présent arrêté sera poursuivi conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera transmis :

- à Monsieur le Commandant de Gendarmerie d'AVESNES LES AUBERT,
- à la société TLT.

Fait à Cauroir, le 03 AOUT 2021.

Le Maire,

Benoît DHORDAIN

